

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 342

Artikel: Clarification
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

342

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1Hebdomadaire romand
N° 342 11 décembre 1975
Treizième annéeRédacteur responsable :
Laurent BonnardLe numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francsAdministration, rédaction :
1002 Lausanne, case 26121003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:
Eric Baier
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
Jean-Claude Favez

Clarification

Il n'y aura pas de programme de législature commun aux partis gouvernementaux pour les quatre ans à venir. Il a suffi que les socialistes, encouragés par leur progression lors des dernières élections, proposent un contenu réel à cet accord pour que l'expérience inaugurée en 1971 fasse long feu. Cet échec met à jour les limites de l'entente gouvernementale. Il y a quatre ans, dans l'euphorie de la croissance, les partis avaient pu faire illusion : sans remettre en cause les pouvoirs établis, sans toucher au rapport des forces, chacun avait tiré son épingle du jeu ; l'accord signé alors, aux contours imprécis, pouvait passer pour l'expression d'un vaste consensus populaire sur les points principaux de l'activité politique.

L'absence d'un tel tour de passe-passe, pour la législature qui commence, passera quasiment inaperçue. Rien de neuf donc, dans la situation présente ! Les projets gouvernementaux devront, il est vrai, trouver au jour le jour, des majorités pour les soutenir : on peut en espérer plus de clarté dans le jeu de la concordance.

A l'heure où les travailleurs font en priorité les frais de la récession, il n'était pas question pour la gauche de cautionner sans contre-partie les appels à l'unité et à la solidarité nationales lancés par la bourgeoisie.

Politique économique et politique fiscale ont été les principaux points d'accrochage lors des négociations de ces dernières semaines. Là aussi rien de nouveau : la fiscalité oppose gauche et droite depuis plus d'un demi-siècle ; en politique économique, les partis bourgeois défendent des positions qui datent d'avant-guerre. On touche là des domaines qui commandent la production et la redistribution des richesses. Rien d'étonnant donc à ce que les positions se durcissent au moment où le produit national diminue !

Les radicaux ne prennent pas la chose au tragique ; le président du parti l'avait déjà précisé avant le début des négociations. Cette formation tire sa force

d'une politique au coup par coup, d'un pragmatisme qui a toujours eu bonne presse dans ce pays et qui permet de préserver au mieux les privilèges. Les démocrates-chrétiens, eux, sont dans une posture plus délicate. Principaux instigateurs de l'accord de législature en 1971, ils ressentent cet échec comme celui de leur volonté de constituer le pivot de l'échiquier politique, le « centre dynamique ». Incapables de rallier les socialistes sur les points concrets de leur programme, ils se voient rejetés avec netteté dans le camp bourgeois. En perte de vitesse depuis les années 60 dans les cantons urbains et protestants, ils sont en passe de devenir un parti de minorité, celui des cantons alpestres catholiques.

Dans le camp socialiste, en revanche, on a tout à gagner, dans les circonstances actuelles, à une telle clarification. Pour le comprendre, il faut apprécier le climat politique qui sous-tend cette évolution. On assiste actuellement à une lente désagrégation de la démocratie de consensus, bâtie progressivement depuis 1848. C'est probablement cette mutation que tente de contrer la bourgeoisie moderniste en postulant un exécutif fort et une limitation draconienne des droits populaires (voir les projets qui se font peu à peu jour dans le cadre de la révision de la Constitution fédérale).

Un tel contexte impose que les socialistes retrouvent leur souffle propre le plus rapidement possible. Le renoncement à un programme de législature commun devrait leur permettre de développer avec plus de liberté encore leurs solutions, sans attendre les prochaines échéances électorales. Sans relâche, au parlement, lors des votations, sur le terrain aux côtés des travailleurs dans leurs mouvements revendicatifs, la gauche pourra mieux s'affirmer. Sans regrets, elle pourra consacrer l'essentiel de ses forces à porter ses thèses, sans se disperser à soutenir régulièrement des projets gouvernementaux, souvent lâchés — opportunisme ou incohérence — par la droite. L'ensemble des citoyens ne pourrait que gagner à la révélation d'un profil nouveau, en tout cas plus clair, des forces politiques.